

AGIR POUR LA
**PRODUCTION
LOCALE**



LES
CONSTRUCTIV'ESS

Production locale

Pour une production locale utile, solidaire et soutenable

La crise sanitaire de la COVID-19 a amené un groupe d'administrateurs et de salariés de l'Apes baptisé Veille/Plaidoyer à chercher à répondre à cette préoccupation : « comment agir pour que le monde d'après soit meilleur que celui d'avant ? ». Dans le prolongement des Constructiv'ESS que l'Apes a animées en novembre 2019, nous voulions surtout être force de propositions, pour agir concrètement aux côtés de ceux qui veulent que le monde change. Nous souhaitons stimuler d'autres façons de faire de l'économie. Nous avons choisi de commencer par le sujet de **la production locale**. Car c'est à l'échelle locale qu'on innove, qu'on expérimente, qu'on donne de la place aux initiatives citoyennes, et que l'on ouvre la voie aux transformations sociétales auxquelles on aspire.

La crise sanitaire que nous subissons, et **la crise sociale et économique** qui se profile, **révèlent encore plus la fragilité d'une économie productive prioritairement mondialisée**. Pour une meilleure autonomie face aux marchés internationaux et **pour favoriser la transition écologique et sociale, il est impératif que les producteurs locaux reprennent la main** sur certaines filières.

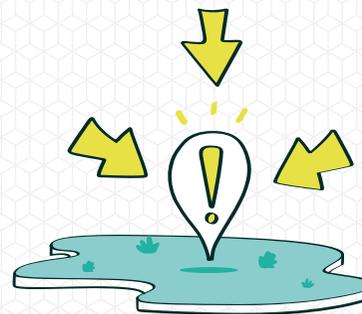
2

Mais les représentations courantes se complaisent d'idées reçues sur ce que la production locale est ou devrait être et sur la manière de la stimuler.

- ⊕ Il ne suffira pas d'interventions ou d'aides publiques pour relocaliser, y compris dans des secteurs stratégiques, pour conforter notre sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique.
- ⊕ Il ne suffira pas d'organiser ou de réguler la connexion entre l'offre et la demande.
- ⊕ Il ne suffira pas de sensibiliser et motiver les consommateurs à modifier leurs habitudes d'achats pour en faire des locavores¹ convaincus.

Pour renforcer la production locale quantitativement et qualitativement, il faut agir conjointement et collectivement à l'échelle des différents écosystèmes de production locale solidaire sur un territoire. Et pour cela, il paraît indispensable de se référer à plusieurs balises, au nombre de 10.

3



¹- **Locavore** : Personne qui décide de ne consommer que des fruits et des légumes locaux et de saison, afin de contribuer au développement durable. (Larousse)

1



AGIR en (re)donnant du pouvoir d'agir aux territoires et à leurs habitants

En redonnant du sens à l'acte de produire et de consommer, on développe ou conforte des activités, du travail et des emplois locaux, on renforce la cohérence, la vitalité des territoires et on contribue mieux aux enjeux environnementaux.

En donnant à chacun les moyens de son émancipation personnelle, sociale, professionnelle, relationnelle, créative, on lui permet de participer activement à l'affirmation d'un bien-vivre partagé et d'un prendre-soin universel.

2



AGIR sur tous les secteurs de l'économie et l'ensemble des chaînes de valeur

La relocalisation des productions nécessite de revisiter l'ensemble de la chaîne de valeur aboutissant à la commercialisation et la distribution des biens et des services.

La relocalisation des productions ne peut se réduire à quelques filières ou secteurs d'activité, industriels ou agricoles. C'est l'occasion de procéder à une réévaluation des modes d'organisation des activités selon des logiques fonctionnelles : s'alimenter, se déplacer, se loger, se soigner,...

Intelligence collective, projets collaboratifs, initiatives solidaires... La relocalisation dépendra de notre capacité d'innovation afin de réduire nos vulnérabilités et les coûts sociaux et environnementaux du commerce mondial et mettre en œuvre un mode d'échanges plus responsable et plus soutenable.

3



AGIR localement en pensant globalement

Ne pas confondre autonomie avec autarcie. Il est illusoire d'imaginer que l'on puisse produire sur place tout ce que nous consommons ou utilisons. Production et consommation locales doivent aussi se faire dans une complémentarité avec d'autres territoires.

Des partenariats contractualisés avec d'autres écosystèmes, parfois éloignés, instaurent des modalités d'échanges solidaires villes-campagnes, ou des échanges équilibrés entre le Nord et le Sud, également nécessaires.

6

4



AGIR de manière utile et sobre socialement et écologiquement

La satisfaction de nos besoins par la consommation interroge la question de l'utilité sociale et écologique des biens et des services produits et consommés. Il ne peut y avoir de dogme universel en la matière et chaque territoire doit garder le droit de définir ce qui lui paraît utile.

La recherche de sobriété en premier lieu, puis celle du recours à des systèmes coopératifs d'économie circulaire sont à examiner avant de chercher à créer toute nouvelle condition de production locale.

Une commande publique responsable est un moteur exemplaire d'une consommation utile et raisonnable. La co-définition des besoins et des solutions à mettre en œuvre, en mobilisant les différentes parties prenantes, permet de s'assurer de l'utilité et des impacts sociaux et environnementaux des achats publics.

7

5

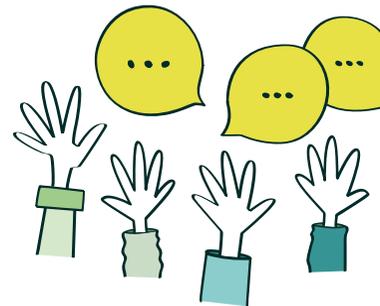


AGIR pour préserver et se réappropriier les communs

La gestion des communs, c'est-à-dire des ressources partagées et maintenues collectivement par une communauté, propres à chaque territoire, est au centre des questionnements d'une consommation responsable.

L'accès aux services et aux ressources que la communauté locale souhaite préserver et gérer, ainsi que l'usage de certains produits, doivent être réexaminés pour savoir s'il est nécessaire et légitime d'en disposer en pleine propriété.

6



AGIR démocratiquement

Le territoire, lieu de production, de vie, d'identité et d'interactions humaines, sociales et économiques, doit s'affirmer également comme lieu d'expression et de débat d'une démocratie au quotidien.

La création de lieux d'échanges et de débats démocratiques entre citoyens, représentants élus et producteurs, permet de revitaliser les solidarités entre les groupes de population et la concertation entre ces groupes.

Pour chaque projet de développement, une gouvernance ouverte et participative donne l'opportunité aux représentants de ces groupes d'exprimer leur point de vue, de participer à la définition des priorités de développement, de prendre part aux décisions et aux processus de suivi et d'évaluation.

7



AGIR en encourageant la coopération à tous les niveaux

L'ensemble de ces procédés est un **levier précieux pour le développement d'indispensables coopérations**. Celles-ci favorisent la **co-construction des solutions répondant aux besoins du territoire**, grâce à la mobilisation d'une diversité de compétences et de ressources matérielles, immatérielles, monétaires et non monétaires.

La création d'alliances entre les acteurs locaux sur les territoires est à promouvoir, et on peut pour cela **mobiliser les outils de dynamiques de coopérations territoriales** qui ont fait leurs preuves (pôles territoriaux de coopération économique, SCIC² territoriales, pôles économiques, grappes d'entreprises...).

2- Sociétés coopératives d'intérêt collectif

8



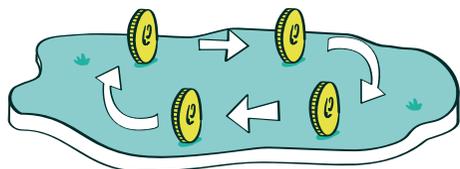
AGIR pour maîtriser les outils de production

Les choix stratégiques d'investisseurs fondés sur la seule maximisation du profit, qui plus est à court terme, ont entraîné progressivement un éloignement des centres de décisions des territoires de production de biens comme de services, avec des conséquences dramatiques sur l'emploi local (course à la productivité et au rendement, irresponsabilité environnementale, délocalisations).

La propriété collective des moyens de production, telle qu'elle se pratique dans les sociétés coopératives, notamment les SCOP³ et les SCIC, est un exemple à suivre.

3- SCOP: sociétés coopératives et participatives

9



AGIR sur les instruments financiers

Le recours aux outils de financements solidaires et participatifs est essentiel pour maîtriser le pilotage d'une économie de proximité : mobilisation de l'épargne solidaire, d'outils de financement participatif pour soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

En complément, la mise en place de **monnaies locales citoyennes, de fondations territoriales et de systèmes d'échanges locaux (SEL)** favorisent une consommation responsable **en fléchant les flux de consommation vers un réseau d'acteurs engagés** dans le développement de leur territoire.

10



AGIR pour redonner au travail sa valeur véritable

Tout ceci nécessite de **remettre le travail au centre de la production** de richesses et de leur redistribution. En reconnaissant l'utilité sociale et écologique du travail, on contribue à la démocratisation de l'entreprise, et à la dé-marchandisation du travail.

C'est par ce biais que les politiques de lutte contre les exclusions et d'insertion par l'activité économique pourront prendre leurs pleines mesures, et offrir à chaque citoyen de nos territoires la possibilité d'exercer son droit fondamental au travail.

Cela passe aussi par **la reconnaissance de l'importance du bénévolat. En complémentarité avec le travail rémunéré, il contribue au bien-être de chacun.**

S'inspirer des pratiques de l'économie solidaire

Innovations, expérimentations, évaluations et amélioration continue des pratiques, les acteurs de l'ESS n'ont pas attendu d'être confrontés à la pandémie pour ouvrir d'autres voies et contribuer à la transformation d'une société singulièrement avide de profit immédiat.

En mettant l'humain au cœur de leurs projets, en répondant d'abord aux besoins fondamentaux des personnes par des solutions ancrées sur les territoires, ils ont démontré l'importance de la proximité, de la coopération et de la participation des citoyens aux décisions qui les concernent.

Le moment n'a sans doute jamais été aussi propice pour s'inspirer de ces pratiques et coopérer avec les entreprises de l'économie ordinaire au profit d'une production locale qui soit utile, solidaire et soutenable. Les balises ici proposées sont autant de repères pour y parvenir.



La diffusion et l'usage des données écrites (hors illustrations) de ce document pour des œuvres dérivées sont gratuits et accessibles à tous mais soumis aux règles des Creative Commons suivantes : Attribution + Partage dans les mêmes conditions (BY SA). voir : www.creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr. Toute utilisation des illustrations nécessite une demande préalable auprès de l'illustratrice Fanny Falgas quel que soit le support de diffusion à contact@fannyfalgas.com



Maison de l'économie sociale et solidaire Stéphane Hessel,
235 Boulevard Paul Painlevé 59000 LILLE

Le Toit Commun, 15 rue Lanoy 62300 Lens

03 20 30 98 25 - contact@apes-hdf.org - www.apes-hdf.org

[apeshautdefrance](#) - [Apeshdf](#) - [Apes Hauts-de-France](#)